

RENAULT

Société Anonyme au capital de 1 126 701 902,04 €
Siège Social : 122-122 bis avenue du Général Leclerc
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
441 639 465 RCS NANTERRE

POUVOIR

Nombre _____
de titres

Je soussigné(e)⁽¹⁾

Nom

Prénom

Adresse

Agissant en qualité de porteur de Titres Participatifs émis en octobre 1983 et avril 1984 par **RENAULT SA (ex REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT)** constituée pour mandataire, sans faculté de substituer,

M. _____

Ou à défaut si aucun bénéficiaire n'est désigné nommément, constituée pour mandataire, sans faculté de se substituer, le Président de l'Assemblée Générale des porteurs de Titres Participatifs.

pour me représenter à l'**Assemblée Générale** des porteurs de Titres Participatifs convoqués le 30 mars 2023 à 15 heures, au 40 avenue Pierre Lefauchaux, 92100 Boulogne-Billancourt, **ou à défaut de pouvoir délibérer, faute de quorum, le 13 avril 2023 à 14 heures** à la même adresse,

En vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité au cours de l'exercice 2022 et du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2022 et sur les éléments servant de base à la détermination de la rémunération des titres participatifs ;
- Fixation de la rémunération du Représentant titulaire de la Masse ;
- Pouvoirs.

Et en conséquence émettre tous votes et généralement effectuer toutes les formalités nécessaires.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes Assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour en cas de remise pour défaut de quorum ou toute autre cause.

Signature

Fait à :

le :

2023

Merci de renvoyer le présent pouvoir à l'aide de l'enveloppe T jointe.

(1) Le signataire du pouvoir est prié d'inscrire très exactement, à la suite, ses nom (en majuscule d'imprimerie), prénom usuel et adresse. Si ces indications figurent sur le formulaire, il est demandé au signataire de les vérifier et éventuellement de les rectifier. Si le signataire du pouvoir n'est pas le titulaire des titres (par exemple : administrateur légal, tuteur) il doit mentionner la qualité en laquelle il signe le pouvoir.

NOTE IMPORTANTE

Au cas où cette assemblée ne pourrait valablement délibérer, faute de quorum, une seconde assemblée sera convoquée, avec le même ordre du jour, le 13 avril 2023 à 14 heures, au 40 avenue Pierre Lefauchaux, 92100 Boulogne - Billancourt.

Conformément aux dispositions de l'article R. 228-75 du Code de commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, selon les modalités suivantes :

— pour les porteurs de titres participatifs détenus au nominatif pur : en envoyant le pouvoir sous format numérisé à l'adresse électronique suivante : Paris_France_CTS_mandats@uptevia.pro.fr en précisant sur le pouvoir le nom de la société concernée, la date de l'assemblée, leurs nom, prénom, adresse et leur identifiant auprès de Uptevia ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué.

— pour les porteurs de titres participatifs détenus au nominatif administré ou au porteur : en envoyant le pouvoir sous format numérisé à l'adresse électronique suivante : Paris_France_CTS_mandats@uptevia.pro.fr en précisant le nom de la société concernée, la date de l'assemblée, leurs nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué, accompagné d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leur compte titres.

Afin que les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique puissent être valablement prises en compte, les confirmations devront être réceptionnées au plus tard la veille de l'assemblée, à 15h00 (heure de Paris). Les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie papier devront être réceptionnées au plus tard 1 jour calendaire avant la date de l'assemblée.